

SIGMAGLIDE® 1290

DESCRIPTION

Couche de finition anti-salissure à technologie de liant 100% silicone pur

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Très bonne résistance à la salissure et à l'encrassement
- Facilité à se débarrasser de toutes substances gluantes
- Réduction de consommation de carburant
- Régénération et propriétés de surfaces durables
- Haut extrait sec volumique
- Revêtement anti-salissure sans biocide
- Contribue à réduire l'empreinte carbone
- Utilisable en neuvage et maintenance
- Performance des propriétés chimiques du liant silicone au delà de 90 mois

COULEUR ET NIVEAU DE BRILLANCE

- Rouge brun, bleu noir, noir (autres couleurs sur demande)
- Brillant

CARACTÉRISTIQUES À 20°C (68°F)

Informations sur le mélange	
Nombre de composants	Deux
Densité	1,1 kg/l (9,2 lb/US gal)
Extrait sec en volume	87 ± 2%
COV (livré)	Directive 2010/75/EU, SED: max. 118,0 g/kg max. 132,0 g/l (approx. 1,1 lb/US gal) Chine GB 38469-2019 (testé) 126,0 g/l (approx. 1,1 lb/gal)
Épaisseur recommandée du film sec	180 µm (7,1 mils)
Rendement théorique	4,8 m ² /l pour 180 µm (197 ft ² /US gal pour 7,1 mils)
Sec au toucher	2 heures
Délai de recouvrement	Minimum: 3 heures
Délai avant immersion	Minimum: 20 heures
Date Limite d'Utilisation Optimale	Base : minimum 36 mois si stockée dans un endroit frais et sec Durcisseur: minimum 36 mois si stocké dans un endroit frais et sec

Note: Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Délais de recouvrement

SIGMAGLIDE® 1290

ETAT ET TEMPÉRATURE DU SUPPORT RECOMMANDÉS

Préparation de surface

- Pour les constructions nouvelles ou les zones remises à nues, le SIGMAGLIDE 1290 devrait ne s'appliquer que sur le SIGMAGLIDE 790
- Appliquer comme une couche de propreté, le SIGMAGLIDE 1290 peut être appliqué sur lui même, sur le SIGMAGLIDE 890 ou SIGMAGLIDE 990 conformément à la procédure de PPG Protective & Marine Coatings
- La couche précédente sèche et exempte de toute pollution

Température du support et conditions d'application

- La température du support pendant l'application et le séchage doit être supérieure à 5°C (41°F)
- La température du support pendant l'application et le séchage doit être supérieure de 3°C (5°F) au point de rosée
- L'humidité relative pendant l'application et la réticulation doit être comprise entre 40% and 85%

SYSTEME

- Afin d'obtenir une performance optimale du système SIGMAGLIDE, les différents produits SIGMAGLIDE doivent être appliqués en respectant strictement l'épaisseur minimale spécifiée du film sec ainsi que la procédure générale de travail SIGMAGLIDE de PPG Protective & Marine Coatings. Veuillez consulter PPG Protective & Marine Coatings pour obtenir des détails sur la procédure d'application qui a été préparée au mieux de nos connaissances et conformément aux meilleures pratiques d'application dans le monde entier afin de garantir une qualité de travail et des résultats d'application optimaux.

MODE D'EMPLOI

Rapport de dosage en volume : base 80% - durcisseur 20%

- Ouvrir le bidon juste avant l'emploi
- Avant emploi, bien mélanger la base pendant 5 minutes
- Ajouter le durcisseur dans la base, bien remuer au moins pendant 5 minutes
- L'équipement doit être soigneusement nettoyé avant utilisation ou réutilisation avec d'autres matériaux afin d'éviter toute contamination
- Une pulvérisation sur des peintures qui ne seront pas recouvertes de SIGMAGLIDE 1290 doit être évitée autant que possible

Durée de mûrissement du mélange

Sans

Durée pratique d'utilisation du mélange

4 heures à 20°C (68°F)

Note: Voir INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - Durée pratique d'utilisation du mélange

SIGMAGLIDE® 1290

Pistolet airless

Diluant recommandé

THINNER 21-06

Taux de dilution

0 - 3%

Angle de la buse

35° - 60°, selon le diamètre de la buse

Diamètre de la buse

Env. 0.43 - 0.53 mm (0.017 - 0.021 pouce)

Pression à la buse

15,0 - 20,0 MPa (env. 150 - 200 bar; 2176 - 2901 p.s.i.)

Brosse/rouleau

- Seulement pour petites surfaces (retouches et réparations)

SOLVANT DE NETTOYAGE

THINNER 90-83 ou 50/50 mélange de THINNER 21-06 et THINNER 50-02

Note: Le solvant de nettoyage utilisé ne doit pas contaminer les autres peintures

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Intervalle de recouvrement jusqu'à 180microns (7,1mils)						
Recouvrable par...	Délai	5°C (41°F)	10°C (50°F)	20°C (68°F)	30°C (86°F)	40°C (104°F)
Lui-même	Minimum	8 heures	4 heures	3 heures	2 heures	2 heures
	Mise à l'eau - Minimum	36 heures	24 heures	20 heures	16 heures	12 heures

Note:

- Le support doit être sec et exempt de toute contamination
- L'hygrométrie doit être supérieure à 40%

Durée pratique d'utilisation (à la viscosité d'application)	
Température du mélange	Durée pratique d'utilisation du mélange
10°C (50°F)	6 heures
20°C (68°F)	4 heures
30°C (86°F)	2 heures

SIGMAGLIDE® 1290

SECURITE

- Pour la peinture et les diluants recommandés, voir fiches de sécurité 1430, 1431 et les fiches de données de sécurité correspondantes
- Comme pour toute peinture à base de solvant, éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation ou des vapeurs et tout contact entre la peinture humide et les yeux ou la peau

DISPONIBILITÉ À TRAVERS LE MONDE

PPG Protective and Marine Coatings a pour objectif de fournir le même produit dans le monde entier. Cependant, de légères modifications du produit sont parfois nécessaires pour respecter les règles nationales ou locales. Dans ce cas, une autre fiche technique du produit sera utilisée.

REFERENCES

• Table de Conversion	FICHE INFORMATION	1410
• Explication des fiches techniques	FICHE INFORMATION	1411
• Conditions de sécurité	FICHE INFORMATION	1430
• Hygiène et sécurité en espaces confinés – risques d'explosion et toxicité	FICHE INFORMATION	1431
• Mode d'emploi général pour l'application de SIGMAGLIDE® de PPG Protective & Marine Coatings		

GARANTIE

PPG garantit (i) son droit sur le produit, (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications de PPG pour un produit de ce type en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit livré sera libre du droit légitime de toute tierce partie en matière de violation de tout brevet américain relatif au produit. IL S'AGIT DES SEULES GARANTIES CONSENTIES PAR PPG ET PPG REJETTE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, CONFORMÉMENT À LA LOI OU DÉRIVANT DE LA LOI, CONCERNANT LA COMMERCIALISATION OU L'USAGE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADAPTATION À UN OBJECTIF OU USAGE PARTICULIER. Toute réclamation relative à cette garantie doit être notifiée par écrit par l'Acheteur à PPG dans les cinq (5) jours suivant la découverte par l'Acheteur du défaut signalé, mais en aucun cas après l'expiration de la durée de conservation applicable du produit ou un an après la date de livraison du produit à l'Acheteur, selon ce qui arrive en premier. Toute absence de communication d'une telle non-conformité par l'Acheteur à PPG, selon les termes mentionnés ci-dessus, empêchera l'Acheteur de bénéficier de cette garantie.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

EN AUCUN CAS PPG NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, EN VERTU D'UNE QUELCONQUE THÉORIE DE RÉPARATION (SOIT PAR NÉGLIGENCE, SOIT PAR RESPONSABILITÉ INCONDITIONNELLE OU RESPONSABILITÉ CIVILE) DE TOUS DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS LIÉS À, PROVENANT OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. Les renseignements figurant sur la présente fiche ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont basés sur des essais en laboratoire considérés comme fiables par PPG. PPG peut modifier à tout moment les renseignements contenus dans cette fiche à la suite d'une expérience pratique et de l'évolution continue du produit. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique ou en réponse à une demande spécifique ou autre, sont basées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Les produits et les renseignements y afférents sont conçus pour des utilisateurs ayant les connaissances et compétences industrielles requises et il appartient à l'utilisateur final de déterminer si le produit est adapté à l'application visée, et l'Acheteur sera considéré comme seul juge et responsable à ce propos. PPG n'exerce aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support, ni sur les différents facteurs qui influencent l'usage et l'application du produit. Par conséquent, PPG réfute toute responsabilité en cas de perte, blessure ou dommage résultant d'une telle utilisation ou du contenu de cette fiche technique (sauf accords écrits contraires). Des variations dans les conditions d'application, des changements dans les procédures d'utilisation ou l'extrapolation de données peuvent entraîner des résultats non satisfaisants. Cette fiche remplace toutes les versions précédentes et il appartient à l'Acheteur de s'assurer que ces renseignements sont d'actualité avant d'utiliser le produit. Les fiches en vigueur pour tous les produits PPG Protective & Marine Coatings sont disponibles sur www.ppgpmc.com. Le texte anglais de la présente fiche prévaut sur toute traduction.

The PPG logo, and all other PPG marks are property of the PPG group of companies. All other third-party marks are property of their respective owners.